

# 16. Note de synthèse de présentation du projet

## Parc Eolien de Carmoise-Tréhouët

Communes de Guerlédan et Saint-Connec (Côtes-d'Armor (22))



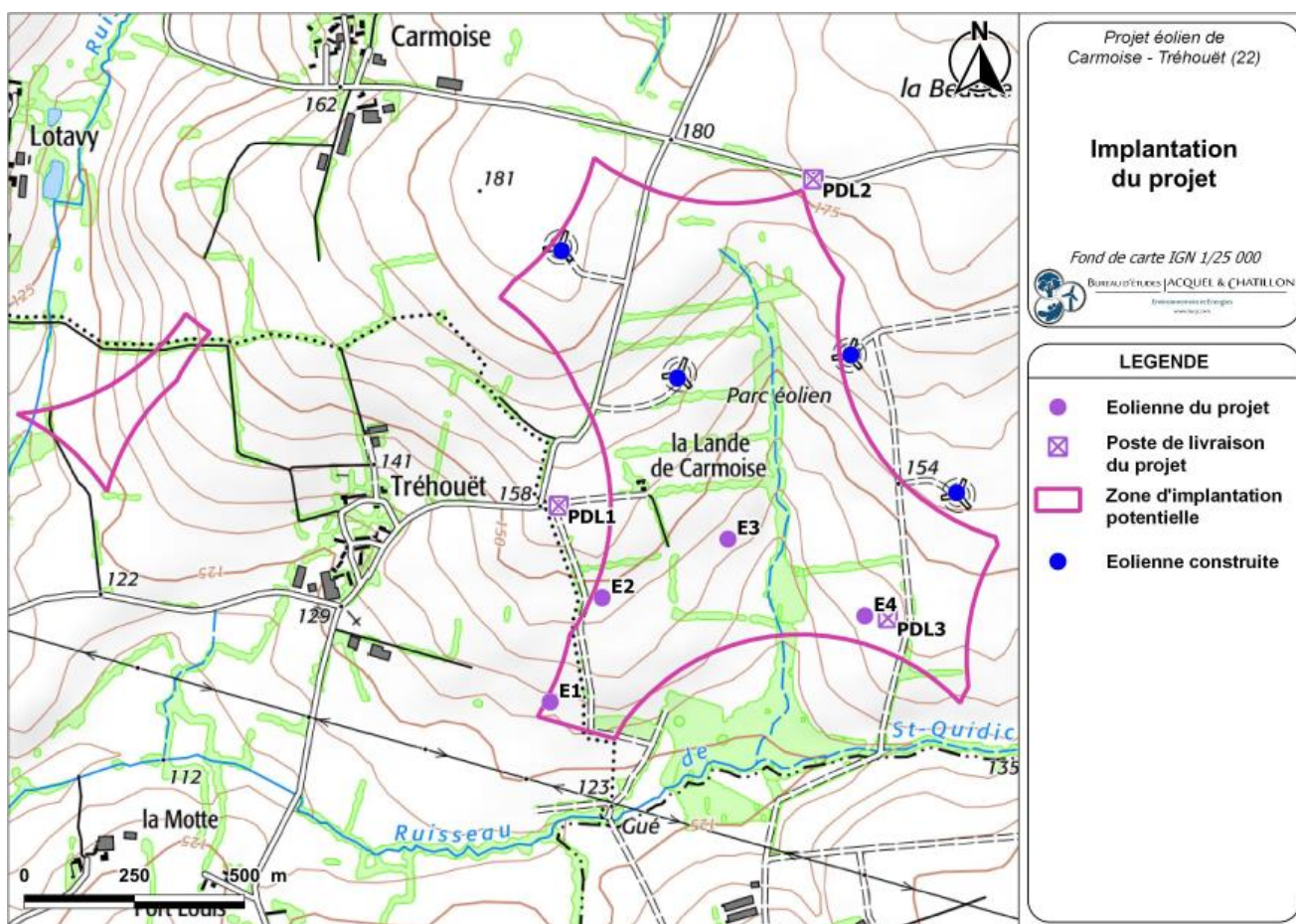
### Spécifications des machines retenues

Fabricant	Modèle	Puissance unitaire (MW)	Hauteur Mât (m)	Hauteur Totale (m)	Diamètre du Rotor (m)
<b>GAMESA</b>	G114	2.625	93	150	114
<b>VESTAS</b>	V110	2.2	95	150	110
<b>NORDEX</b>	N117	3.6	91	149,5	117
<b>ENERCON</b>	E115	3	92	149,5	115
<b>VENSYS</b>	VE120	3	90	150	120

### Coordonnées des éoliennes du projet

Eolienne/ PDL*	Latitude Nord – WGS84	Longitude Est – WGS84	Altitude NGF au sol (m)	Altitude bout de pale de l'obstacle (m)
<b>E1</b>	48°11'16.6020" N	2°54'30.4603" O	134,37	284,37
<b>E2</b>	48°11'24.5342" N	2°54'25.5337" O	149,39	299,39
<b>E3</b>	48°11'29.5073" N	2°54'12.3181" O	142,28	292,28
<b>E4</b>	48°11'24.6379" N	2°53'56.6711" O	140,89	290,89
<b>PDL 1</b>	48°11'30.9354" N	2°54'31.0075" O	159,11	/
<b>PDL 2</b>	48°11'56.1761" N	2°54'5.6948" O	179,80	/
PDL 3	48°11'24.5998" N	2°53'54.1165" O	143,28	/

\*Poste de livraison



## Historique du projet

<b>2016</b>
Octobre 2016 : 1 <sup>ère</sup> rencontre avec M. LE LOSTEC, maire de Saint-Connec
<b>2017</b>
Avril 2017 : 1 <sup>ère</sup> rencontre avec le conseil municipal de la commune de Saint-Connec et délibération favorable. Premiers contacts avec les propriétaires et exploitants de la zone de projet sur Saint-Connec
Juillet 2017 : Nouvelle délibération favorable du conseil municipal de Saint-Connec
Août 2017 : 1 <sup>ère</sup> rencontre avec les élus des anciennes communes de Mûr-de-Bretagne et de Saint-Guen
Octobre 2017 : 1 <sup>ère</sup> rencontre avec le conseil municipal de la commune réunifiée de Guerlédan. Premiers contacts avec les propriétaires et exploitants de la zone de projet sur Guerlédan
Novembre 2017 : délibération favorable du conseil municipal de Guerlédan
<b>2018</b>
Février 2018 : Rencontre de la société P&T Technologie pour les informer de la démarche de développer de l'extension du parc de la Lande de Carmoise (exploité par leurs équipes) et choix du bureau d'études pour la partie écologique : Althis Environnement qui possède une très bonne expérience de l'éolien dans le département des Côtes d'Armor et qui est reconnu par les services de l'Etat
Avril 2018 : Installation du mât de mesures sur la commune de Guerlédan au mois de mars 2018
Juillet 2018 : 1 <sup>ère</sup> réunion du comité de suivi en juillet 2018 à St-Connec
<b>2019</b>
Echanges avec l'armée concernant le plafond lié à un faisceau hertzien traversant la zone de projet
Janvier 2019 : transmission aux habitants des deux communes des actualités sur le projet éolien par les bulletins municipaux
Mars 2019 : Validation de l'état initial des études écologique et paysagère
Avril 2019 : Proposition de points de photomontages par le bureau d'étude paysager
Mai 2019 : 2 <sup>ème</sup> réunion du comité de suivi en mai : présentation des points de photomontages, et ajouts de certains points souhaités par le comité de suivi
Juin 2019 : Rencontre axée sur la biodiversité avec les services de la DDT et journée de terrain sur le paysage le 28 juin 2019 (avec la DDT et la paysagiste conseil en présence du comité de suivi)
Juillet 2019 : Choix du BE Gantha pour réaliser l'étude acoustique
Novembre 2019 : Lancement des études acoustiques
Décembre 2019 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirmation de l'armée de la possibilité de s'implanter sous le faisceau en respectant un plafond de 300 m NGF</li> <li>• Validation de l'implantation finale</li> </ul>
<b>2020</b>
Février 2020 : Concertation (3 <sup>ème</sup> comité de suivi, permanences publiques), choix de l'implantation finale et explication des différentes possibilités de financement participatif.
Mai 2020 : Courrier de soutien au projet envoyé par les maires au préfet des Côtes-d'Armor
Juillet 2020 : Dépôt du dossier de 4 éoliennes de 150 mètres bout de pale en préfecture
<b>2021</b>
Avril 2021 : Demande de compléments remise à la société Parc Eolien Cotes Armor 1
Juillet 2021 : Echanges avec l'inspecteur l'ICPE et le chargé d'études biodiversité à propos de l'implantation et du bridage pour les chauves-souris
Août 2021 : Choix réalisé par la société Parc Eolien Cotes Armor 1 d'intensifier le bridage, et de proposer de nouvelles mesures paysagères et écologiques
Septembre 2021 : 4 <sup>ème</sup> comité de suivi pour présenter aux élus et riverains la demande de compléments, et les éléments de réponse apportés. Confirmation du comité de suivi du soutien au projet et à son implantation
Octobre/Novembre 2021 : Travail sur une nouvelle mesure d'accompagnement sur le plan écologique (réduction du travail du sol par semis direct) qui permet de favoriser des habitats (éloignés des éoliennes) pour les chauves-souris
Décembre 2021 : Nouvelle plaquette projet visible sur le site des mairies
<b>2022</b>
Janvier 2022 : Dépôt du dossier de compléments en préfecture
Juin – Juillet 2022 : Enquête publique

## Enquête publique (6 km autour des éoliennes)

Guerlédan	Saint-Connec
Trévé	Hémonstoir
Saint-Gilles-Vieux-Marché	Le Quillio
Saint-Caradec	Kergrist
Croixanvec	Loudéac
Saint-Thélo	Merléac
Saint-Gérard	